

Etape 1 : Elément initiateur

Connaissance a priori de sites intéressants ou opportunité

Avant toute phase terrain, pré-identification d'un ou plusieurs site(s) sur le territoire à partir d'éléments existants (Charte, document de gestion...) ou d'une opportunité particulière (agriculteur ou élu qui viendrait signaler une action à entreprendre).

Etape 2 : Diagnostic d'avant-projet

Constat paysager

Visiter les sites pressentis et retenir ceux où il y a suspicion d'atteinte à la mosaïque d'habitats ouverts au jour de la visite

Démarche :

- Diagnostic visuel rapide

Appréciation locale du projet

Identifier les facilités ou difficultés locales. Recueillir les avis/raisons des :

- Éleveurs et propriétaires terriens
- Elus locaux et habitants

L'appréciation locale du projet doit être favorable au moment de la phase « réalisation ».

Démarche :

- Type enquête de voisinage / discussions / rencontres avec les acteurs

Analyse du contexte général

Situation du/des site(s) sur le territoire. Dynamique constatée et/ou prédite des milieux en présence.

Démarche :

- Etude diachronique de l'occupation du sol : dynamique de fermeture rapide, lente... ?
- Diagnostic foncier : public/privé
- Statuts de protection existants
- Modes de faire valoir : est-ce que c'est exploité ? Qui exploite ? Sous quelle forme (bail, convention, occupation de fait...)?

CHOIX DU/DES SITE(S) D'INTERVENTION

cf. grille

Diagnostic de terrain approfondi

Expertise à plusieurs voix : naturaliste + animateur pastoral + éleveur et/ou propriétaire terrien. **Ce diagnostic doit être partagé in situ** entre les parties prenantes au projet (la forme de partage peut être diverse : journées terrain, restitutions auprès des différents intervenants...). Réalisation des « états 0 » et mise en place des protocoles de suivis naturalistes et pastoraux.

Démarche :

- Diagnostic naturaliste : réaliser un inventaire des habitats naturels (code Corine Biotopes) du site et évaluer leur représentativité dans le secteur. Cela servira de socle pour le suivi et l'évaluation.
- Diagnostic pastoral : utilisation du terrain (abandon/sous-utilisation/hétérogénéité dans l'utilisation de la parcelle...), place de la parcelle dans l'exploitation, plus-value pour l'éleveur, état de la ressource fourragère, intérêt pour le bétail, etc. Unité de gestion pastorale basée sur la couche cadastrale croisée avec les habitats naturels.

PHASE DE MISE EN ŒUVRE

Etape 3 : Poursuite de la concertation locale

Présentation des résultats de l'expertise aux acteurs

Au-delà du diagnostic partagé naturaliste/pastoral/éleveur, il faut envisager *a minima* une information auprès des élus, propriétaires des terrains, éleveurs, habitants ou tout autre acteur impliqué (objectif : sensibilisation à l'environnement, appropriation de l'espace...).

Démarche :

- Réunion d'information, etc.

Etape 4 : Planification des interventions et de la gestion pastorale

Elaboration d'un plan de gestion pastorale

Expertise « travaux » et consultations

Définition des orientations de gestion de la parcelle et des travaux éventuels : débroussaillage en plein/layon, achat de matériel, mises en défens, amélioration/modifications de la conduite pastorale... A consigner dans une fiche technique pour diffusion et restitution auprès des membres du réseau GREEN.

Démarche :

- Elaboration des modalités et périodes d'intervention en concertation avec les parties prenantes directes (notamment éleveurs et propriétaires selon contexte et usages sur la parcelle).
- Consultations externes lorsque nécessaire et établissement de devis
- Choix des prestataires

Contractualisation pour les travaux (le cas échéant) ou l'intervention

Selon le contexte local et la libre appréciation des partenaires, un document d'engagement précisant les objectifs du projet et la responsabilité de l'utilisateur des terrains dans la bonne gestion du site après intervention, peut être formalisé.

Démarche :

- Elaboration du document en concertation avec l'éleveur
- Signatures par l'éleveur ou l'ensemble des parties intéressées.

INTERVENTION

Etape 5 : Réception et restitution

Après l'intervention, faire une visite terrain et une présentation / restitution du projet auprès des acteurs du territoire (public, partenaires...).

Etape 6 : Suivi

Réalisation d'un suivi régulier

Selon le protocole choisi : suivi annuel/bisannuel...

Démarche :

- Bilan annuel des pratiques pastorales sur le site et analyse de l'évolution des enjeux naturalistes (milieu, espèce particulière... selon « cible » prédéfinie).
- Suivi à n+1 ; n+2 et n+5 : s'intéresser aux mesures qui fonctionnent et à celles qui fonctionnent moins / pas (pourquoi ? comment les améliorer ?). Etablir des réorientations dans la gestion de la parcelle avec les acteurs concernés
- Retours d'expériences
- Remédiation dans la gestion du site

PHASE DE SUIVI